



# PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Evolution contrastée des prix des carburants : baisse pour le sans-plomb (- 3 centimes) et hausse du gazole (+ 6 centimes)**

#### **La révision mensuelle des prix encadrée par la réglementation**

Les prix des carburants à La Réunion sont révisés une fois par mois, conformément au cadre réglementaire en vigueur. Ils sont établis à partir de moyennes des cotations internationales des carburants observées sur plusieurs semaines (15 jours ouvrés).

Ce mode de calcul permet d'éviter les hausses et baisses trop brutales d'un jour à l'autre.

Ce fonctionnement garantit à la fois plus de stabilité et de lisibilité pour les consommateurs.

#### **Un contexte mondial toujours instable**

Depuis plusieurs mois, les marchés de l'énergie restent sous tension à l'échelle mondiale, notamment en raison de la situation géopolitique au Moyen-Orient.

Ces tensions influencent directement les prix du pétrole, mais aussi ceux des carburants.

Cependant, tous les carburants ne réagissent pas de la même manière à ces évolutions.

Au début du mois d'avril, les prix du gazole ont atteint des niveaux particulièrement élevés, même si une légère baisse a été observée ensuite.

Dans le même temps, les prix du supercarburant ont évolué de manière plus favorable, ce qui explique la baisse constatée des prix à la pompe pour ce carburant.

C'est pourquoi les automobilistes peuvent observer une différence d'évolution entre essence et gazole.

Plusieurs raisons expliquent pourquoi le gazole augmente davantage :

- Le coût de production (raffinage) est plus élevé
- La demande mondiale est forte : le gazole est très utilisé dans les transports, le BTP ou encore l'agriculture
- Le marché est structurellement plus tendu, avec un équilibre offre/demande déjà fragile avant les tensions récentes.

Aussi, dès que le contexte international se tend, le prix du gazole augmente plus fortement que celui de l'essence.

Cependant, malgré ces tensions, aucune pénurie n'est à craindre dans le département, l'approvisionnement étant sécurisé par un contrat annuel avec le fournisseur à Singapour.

## **Un dispositif temporaire pour limiter la hausse du gazole**

Les 4 importateurs pétroliers présents à La Réunion mettent en place un dispositif temporaire d'ajustement des prix.

Ce lissage permet une diminution immédiate de 5 centimes d'euro par litre sur l'ensemble des gazoles (destinés aux professionnels comme aux consommateurs) pour le mois de mai.

Ainsi, grâce à ce dispositif, la hausse des gazoles sera contenue en mai. Par exemple, le gazole routier augmentera de +6c€/l au lieu de +11c€/l.

Les montants ainsi avancés ont vocation à être progressivement résorbés, à mesure que les prix de vente à la pompe s'orienteront à la baisse.

## **Les stocks stratégiques : une sécurité, pas un levier sur les prix**

Comme partout en France, La Réunion dispose de stocks stratégiques de carburants. Ces réserves, obligatoires, représentent environ 29 jours de consommation.

Elles servent uniquement en cas de crise majeure, par exemple si le territoire ne peut plus être approvisionné (aléa météorologique, incident de transport...).

Ces stocks ne peuvent pas être utilisés pour faire baisser les prix, car ils devraient être immédiatement reconstitués, au prix actuel, donc sans générer d'économie.

Par ailleurs, les utiliser sans les remplacer mettrait le territoire en difficulté, dans un contexte international particulièrement instable.

Ces stocks sont donc une assurance en cas de crise, et non un outil pour réguler les prix, la disponibilité des carburants constituant une priorité pour l'île.

## **Une flambée des prix du gaz**

Le mois dernier, les cotations prises en compte pour la détermination du prix du gaz n'avaient pas encore été impactées par le conflit au Moyen Orient et la crise mondiale qu'il génère.

Pour le mois de mai, les cotations sont le strict reflet des tensions que connaît le marché des produits gaziers. Elles augmentent de plus de 47 %, impactant le prix final de la bouteille à la hausse de 2,73 €.

Cette hausse est à peine contenue par la parité favorable à l'Euro (- 10 centimes). Elle est en revanche totalement absorbée par l'aide de la Région qui fige le prix de vente à 18 €.

Là encore, aucune pénurie n'est à craindre dans le département.

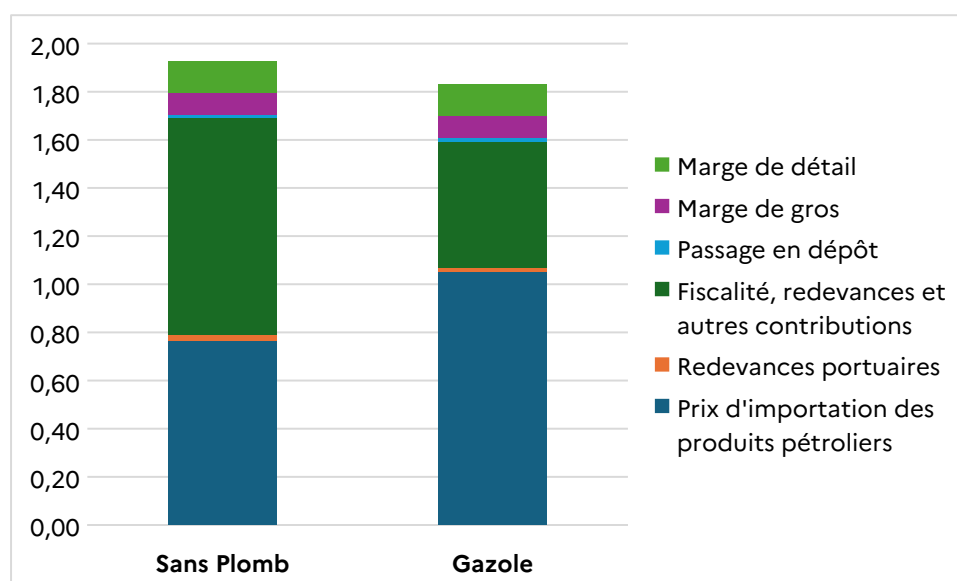
Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026, les prix maximums applicables à La Réunion sont fixés comme suit :

Libellé du produit	1-avr.-26	1-mai-26	Evolution en %	Evolution en €
Supercarburant (€/litre)	1,96 €	<b>1,93 €</b>	<b>-1,53%</b>	<b>-0,03 €</b>
Gazole (€/litre)	1,77 €	<b>1,83 € (*)</b>	<b>3,39%</b>	<b>0,06 € (*)</b>
GNR (€/litre)	1,23 €	<b>1,29 € (*)</b>	<b>4,88%</b>	<b>0,06 € (*)</b>
Pétrole lampant (€/litre)	1,23 €	<b>1,28 € (*)</b>	<b>4,07%</b>	<b>0,05 € (*)</b>
Supercarburant destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	1,03 €	<b>1,02 €</b>	<b>-0,97%</b>	<b>-0,01 €</b>
Gazole destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	1,24 €	<b>1,29 € (*)</b>	<b>4,03%</b>	<b>0,05 € (*)</b>
Gaz (€/bouteille de 12,5kg)	19,27 €	<b>21,90 €</b>	<b>13,65%</b>	<b>stable (18€ avec aides régionales)</b>

(\*) Après application de la réduction de 5 cts

### La décomposition des prix en mai 2026

Le graphique ci-après montre comment se décompose le prix des carburants à La Réunion pour le mois de mai.





**Prix de vente des carburants - Mai 2026**

		Martinique	Guadeloupe	Guyane	La Réunion	Mayotte	Hexagone			
							SP 98	SP 95		
<b>Super sans plomb</b>	Avril 2026	1,86	1,87	1,98	1,96	1,97	2,04	2,01	au 26/03	
	Mai 2026	1,96	1,97	2,08	1,93	1,98	2,07	2,04	au 29/04	
	Variation prix à la pompe		0,10	0,10	0,10	-0,03	0,01	0,03	0,03	
			5,4%	5,3%	5,1%	-1,5%	0,5%	1%	1%	
<b>Gazole</b>	Avril 2026	1,95	1,96	1,99	1,77	1,90	2,19		au 26/03	
	Mai 2026	2,09	2,11	2,19	1,83	2,15	2,20		au 29/04	
	Variation prix à la pompe		0,14	0,15	0,20	0,06	0,25	0,01		
			7,2%	7,7%	10,1%	3,4%	13,2%	0%		
<b>Bouteille de gaz 12,5 kg (12 kg à Mayotte)</b>	Avril 2026	24,70	20,51	21,65	19,27	24,50				
	Avec subvention CR 974				18					
	Mai 2026	24,34	20,15	21,32	21,9	27,00				
	Avec subvention CR 974				18					
	Variation		-0,36	-0,36	-0,33	0,00	2,50			
		-1,5%	-1,8%	-1,5%	0,0%	10,2%				

\*  
\* \*

L'observatoire des prix, des marges et des revenus a été informé du projet de révision des prix maximums, préalablement à leur application.